



## District de l'Yonne – Commission technique

### DEMANDE D'HOMOLOGATION DE TOURNOI

**À faire parvenir 30 jours avant le tournoi.**

Toute pièce manquante au jour du tournoi entraînera automatiquement le refus de l'homologation. Tout club organisant un tournoi ou un rassemblement non homologué par le District de l'Yonne s'expose à des sanctions financières.

N.B. : Si vous organisez plusieurs tournois au cours de la saison, vous devez remplir un imprimé par tournoi.

#### À compléter obligatoirement en lettres capitales

Nom du club : \_\_\_\_\_

N° d'affiliation : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Dates du tournoi : \_\_\_\_\_

#### Réservé au District

Date de réception au district : \_\_\_\_\_

N° ou référence du dossier : \_\_\_\_\_

#### Définition de la manifestation

Appellation du tournoi : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Nom du stade (ou salle) : \_\_\_\_\_

Dates : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ Horaires : \_\_\_\_\_

#### Identité et coordonnées du responsable de la manifestation

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_

Fonction au sein du club : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### Définition du tournoi

Type de tournoi :

Football à 11 -  Football à effectif réduit -  Sixte -  Futsal

Autre (à préciser) : \_\_\_\_\_

Masculin  Féminin

Catégories concernées :  Vétérans -  Seniors -  U18 -  U15 -  U13 -  U11 -  U9 -  U7

Nombre d'équipes prévues : \_\_\_\_\_

Nombre maximum de joueurs (ses) par équipe : \_\_\_\_\_

#### RAPPELS :

1 - Aucun joueur ne peut participer à un tournoi pour un club autre que celui où il est licencié sans l'autorisation écrite de son président. La participation d'un joueur ne présentant pas de licence est strictement interdite.

2 – Temps de jeu : Le temps de jeu des différents tournois doit être arrêté dans le souci de préserver l'intégrité physique des joueurs.

3 - Sur classement : les dispositions des articles 73, 74, 75 et 168 des Règlements Généraux de la F.F.F. doivent être scrupuleusement respectées.

Club demandeur	Réservé à la commission technique
<input type="checkbox"/> Règlement du tournoi (lois du jeu, organisation des rencontres et durée des rencontres...)  Date  Nom : - Prénom : Fonction : Signature :	Autorisation accordée : <input type="checkbox"/> Oui    : <input type="checkbox"/> Non Dossier reçu complet : <input type="checkbox"/> Oui    : <input type="checkbox"/> Non Observations :  Date : Nom - Prénom : Fonction : Signature :
Réservé à la commission sportive	
Autorisation accordée : <input type="checkbox"/> Oui    : <input type="checkbox"/> Non  Observations :  Date : Nom - Prénom : Fonction : Signature :	